

LA VALEUR DES MESSES CHANTÉES

On nous a posé plusieurs fois cette question : Les grand' messes pour les âmes du Purgatoire ont-elles plus de valeur que les messes basses ?

Voici à ce sujet notre opinion, que nous croyons fondée théologiquement, et qui est partagée par un grand nombre d'auteurs sérieux.

Il est certain qu'une seule Messe, étant le sacrifice de Jésus-Christ, et par conséquent d'une valeur infinie, peut délivrer complètement et immédiatement non seulement une âme, mais toutes les âmes du Purgatoire. La mesure dans laquelle elle soulage ces âmes dépend uniquement du bon plaisir de Dieu.

Or, le fait de s'imposer un plus grand sacrifice pécuniaire, et par là de donner occasion à un plus grand déploiement de la pompe liturgique et des cérémonies de l'Église en l'honneur de Dieu, et de donner occasion à des prières plus nombreuses de la part des ministres et des assistants, est certainement une raison puissante pour émouvoir le Coeur de Dieu et obtenir de lui une rémission plus abondante en faveur des âmes du Purgatoire.

Et en cela il n'y a pas d'injustice à supposer de la part de Dieu pour une personne à qui ses ressources ne permettent pas cette dépense, car on peut croire que Dieu, connaissant la nécessité où elle se trouve, lui tient compte de sa bonne volonté.

Voici d'ailleurs l'enseignement des théologiens à ce sujet :

Dicendum, missam solemnem esse magis efficacem ad impetrandum pro eo, pro quo sacrificium offertur, quantum est ex parte oblationis Ecclesiæ. Ita Henriquez IX, Summ. cap. XVII, prob.

In missa solemní interueniunt plura ex parte Ecclesiæ offerentis, quæ augent majestatem sacrificii et acceptabilitatem apud Deum, et quæ augent cultum et obsequium Deo exhibitum : ergo augent etiam efficaciam ipsius ad impetrandum, quia efficacia impetrandi constat in eo, quod adsint motiva apta ad movendum Deum ad concedendum quod petitur. — Supponendum est, quod quando cum hac solemnitate offertur sacrificium ad instantiam alterius, non solum pro ipso offertur nudum sacrificium ; sed tota illa solemnitas, quæ stat in persona Ecclesiæ, ordinatur simul cum sacrificio ad ipsius utilitatem. Quod ex eo constat : nam qui petit offerri pro se sacrificium cum tali solemnitate, nedum petit nudam oblationem, sed etiam illam solemn-